

le petit migrateur



Alose feinte de Méditerranée © G.VERDOT/MRM

Construction et valorisation des indicateurs nationaux

L'objectif du projet INDINAT (pour indicateurs nationaux) développé dans le cadre du PNAMA (Plan national migrateur amphihalien) est de construire une vision nationale de l'état des populations des poissons migrateurs en France. Ce projet a mobilisé l'ensemble des 7 associations migrateurs autour d'un travail collectif de définition et d'harmonisation d'indicateurs nationaux sur les poissons migrateurs amphihalins.

Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'OFB et de la FNPf.

Une harmonisation des outils nécessaires

Une des premières étapes du travail porté dans le cadre du projet INDINAT a été de réunir et catégoriser l'ensemble des indicateurs développés par les associations migrateurs et leurs partenaires. Et quelle surprise ! Près de 350 indicateurs cumulés en hexagone qui concernent 8 espèces de migrateurs amphihalins ont été répertoriés.

Face à cette profusion, un bilan de l'existant s'imposait pour regrouper ces outils par typologie. Nombre d'entre eux se recoupant, une harmonisation s'est avérée rapidement réalisable pour certains, à l'image des données issues des stations de vidéo-comptage. Dans ce cadre, 9 indicateurs nationaux ont déjà été développés et plusieurs autres sont en cours de finalisation.

Ces premiers outils de synthèse mettent en évidence une situation préoccupante pour plusieurs espèces : les observations actuelles restent bien trop souvent très éloignées des maxima historiques connus, confirmant des tendances majoritairement à la baisse. Le fruit de ce travail et l'ensemble de ces données sont consultables sur le site de l'observatoire des poissons migrateurs en Méditerranée.

Quel intérêt pour le territoire Rhône-Méditerranée ?

Assurer une présence forte à l'échelle nationale permet de garantir que les poissons migrateurs colonisant nos cours d'eau méditerranéens ne soient pas oubliés dans les arbitrages et stratégies de conservation.

Cette dynamique porte déjà ses fruits :

- Mise en valeur des spécificités locales : l'Alose feinte de Méditerranée est aujourd'hui mise en lumière via l'un des 9 indicateurs nationaux. Une reconnaissance essentielle pour cette espèce endémique de notre façade, trop souvent confondue avec sa cousine atlantique.
- Valorisation des réseaux de suivi : la station de vidéo-comptage de Badiet-Ricard fait désormais partie des stations de référence nationales. Dès l'an prochain, la station de Sauveterre la rejoindra au sein de ce panel représentatif, franchissant le seuil requis des 10 ans de données scientifiques consolidées.

Vers une gestion partagée et durable

Au-delà de la simple production de chiffres, le projet INDINAT offre aux acteurs du bassin Rhône-Méditerranée un langage commun et des outils partagés pour mieux évaluer l'efficacité des actions de restauration (continuité écologique, gestion des débits, qualité des habitats).

Consulter les indicateurs et suivre l'évolution des populations :

Rendez-vous sur le site de l'Observatoire des poissons migrateurs en Méditerranée pour accéder à l'ensemble des données et cartographies en libre accès.



La sauvegarde de l'Esturgeon européen

Malgré sa protection réglementaire en 1982 sur le territoire national et la protection de l'espèce sur son aire marine depuis 1996 par les conventions internationales, les effectifs d'esturgeons européens, le plus grand poisson migrateur des eaux françaises et ouest européennes, n'ont cessé de décroître. Cette population a atteint un niveau critique sur le seul et dernier bassin Garonne Dordogne, où elle est encore présente.

En 2020, un plan national d'actions pour la sauvegarde de l'espèce a été validé couvrant la période 2020 à 2029, dont MIGADO est chargé de l'animation. Ce plan liste une série d'actions en faveur de l'esturgeon, et impliquent la participation de plusieurs partenaires (INRAE, MIGADO, DREAL Nouvelle-Aquitaine, CNPME, EPTB, collectivités, Etat, partenaires internationaux...). L'animation a été mise en place et un réseau de partenaires s'est développé autour du plan afin d'en assurer sa mise en place telle que prévue initialement.

Les principales actions du plan national sont la conservation d'un stock captif, la mise en œuvre de reproductions assistées en vue de repeuplement, des suivis en milieu naturel des individus présents, un suivi de captures accidentelles par le monde de la pêche et l'évaluation du succès des repeuplements et des retours des géniteurs.

MIGADO gère ce stock captif qui est le seul stock captif au monde avec lequel des reproductions assistées sont réalisées au centre de conservation de St Seurin sur l'Isle (Gironde). La reprise des reproductions assistées à partir de 2022 est un signe positif avec la maturation d'individus nés sur site.



L'espoir des retours des géniteurs !

Un stock captif a été mis en place depuis le début des années 1990 avec les derniers individus sauvages. Ces individus ont participé aux premières reproductions assistées de 2007 à 2014, ce qui a permis de mettre en œuvre des repeuplements sur le bassin Garonne Dordogne. Des lâchers en milieu naturel ont pu reprendre, redonnant un élan au programme.

Depuis 1995, plus de 1,8 millions de larves et juvéniles ont été relâchés dans le milieu naturel.

De plus, depuis 2020, des individus de grande taille sont repérés par les pêcheurs, les scientifiques et les équipes techniques en rivière, signe d'un retour des individus presque 20 ans après leur lâcher en milieu naturel. Pour le moment, aucun signe de reproduction naturelle n'a pu être observé. Des suivis en milieu naturel sont réalisés par MIGADO et INRAE afin de repérer et analyser le comportement des adultes et juvéniles dans le milieu.

Une action cruciale du plan national d'actions est la sensibilisation du monde de la pêche, et les déclarations d'observations d'esturgeons, qui donne une information importante sur la répartition des individus repeuplés et le déplacement des individus en mer et en rivière.

Un programme collaboratif

La mise en œuvre du plan national est un exemple de collaboration entre une association gestionnaire d'un stock, un organisme scientifique, les pêcheurs professionnels et l'État, coordinateur du plan, mettant à disposition de l'esturgeon leurs compétences, et connaissances pour la sauvegarde de l'espèce.

Les premiers signes encourageants sont là, mais les efforts doivent se poursuivre. Ces efforts doivent avoir lieu à la fois au niveau national et européen, afin de couvrir l'ensemble de la zone de répartition historique de l'espèce.

MIGADO participe aux comités scientifiques de programme européen visant à évaluer des capacités d'accueil de bassins versants espagnols (Ebre) et néerlandais (Rhin). Un programme de recherche est également en cours avec les partenaires allemands dans le cadre d'un plan national d'actions sur l'Elbe.

L'intégralité de ces actions est financée par des fonds publics, incluant l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, le FEDER Nouvelle-Aquitaine, ainsi que divers partenaires européens et collectivités locales.

LE RHÔNE PEUT-IL REDEVENIR UNE TERRE D'ACCUEIL ?

Historiquement présent dans le Rhône, l'Esturgeon européen y a totalement disparu au cours des années 1970.

Dans le cadre des efforts globaux de sauvegarde de l'espèce, l'association Migrateurs Rhône-Méditerranée (MRM) a engagé en 2025 un premier état des lieux des connaissances sur le Rhône aval afin d'évaluer ses capacités d'accueil.

Si certains éléments apparaissent encourageants – comme la présence de grandes fosses en aval de Beaucaire et dans le Grand Rhône –, les données actuelles restent insuffisantes pour conclure à la faisabilité d'une réintroduction.

Des incertitudes subsistent notamment sur la disponibilité en proies et les conditions thermiques du fleuve.

Cette réflexion nécessite donc d'être approfondie, tant sur la qualité des habitats que sur les ressources alimentaires disponibles. Elle sera menée en étroite concertation avec les animateurs du Plan national d'actions (PNA) Esturgeon. MRM mobilisera l'ensemble des acteurs du territoire pour fixer collégialement des objectifs partagés à l'échelle du bassin Rhône-Méditerranée



© FDAAPPMA 26

En 2025, la FDPPMA 26 a initié une étude novatrice visant à évaluer la capacité de franchissement des espèces piscicoles au sein d'un siphon hydraulique, sur la commune de Donzère (26290). Fréquents sur le Rhône pour la production d'hydroélectricité, ces grands conduits transfèrent l'eau du canal aménagé vers le Vieux Rhône.

Pour suivre leurs déplacements, des antennes RFID ont été placées aux deux extrémités du siphon.

Entre ces points de détection s'étendent près de 200 mètres de conduite souterraine, en charge hydraulique et plongée dans l'obscurité totale.

Difficile d'imaginer que les poissons, migrateurs ou non, puissent emprunter un tel passage pour satisfaire leurs besoins biologiques ! Pourtant, après deux années de suivi et près de 2000 d'individus marqués –dont plusieurs centaines d'anguilles européennes équipées de PIT-tags– les résultats sont sans appel : les poissons sont capables de franchir ce type d'ouvrage, aussi bien à la montaison qu'à la dévalaison.

Les premiers résultats obtenus sont particulièrement encourageants. Parmi les individus relâchés à l'aval du siphon, près de 30 % des anguilles européennes et plus de 50 % des barbeaux fluviatiles ont été détectés en amont après avoir franchi l'ouvrage.

Au-delà de son caractère novateur, cette étude souligne le rôle crucial des annexes hydrauliques du Rhône, et notamment des contre-canaux, dans le cycle de vie des poissons. Elle s'inscrit dans un vaste programme de restauration écologique porté par la FDPPMA 26 sur près de 40 km de lônes, canaux et contre-canaux.

En démontrant la transparence de ces ouvrages pour les espèces migratrices, ce travail ouvre de nouvelles perspectives pour la reconquête des habitats aquatiques et la restauration des annexes hydrauliques du fleuve.

Où en est-on des fronts de migration des aloses en Rhône-Méditerranée ?

L'ADNe pour identifier les nouveaux secteurs colonisés

Depuis plus de vingt ans, d'importants travaux de restauration de la continuité écologique sont menés sur les cours d'eau du bassin Rhône-Méditerranée.

L'équipement, l'aménagement ou l'effacement de nombreux ouvrages sur le Gardon, la Cèze, la Durance, le Vidourle, la Têt ou encore l'Argens ont progressivement rouvert plusieurs dizaines de kilomètres de cours d'eau aux poissons migrateurs.

Pour mesurer les bénéfices de ces actions, l'association MRM déploie un important dispositif de suivi de la reconquête reposant sur les captures par la pêche de loisir, les observations de frayères et, plus récemment, l'ADN environnemental (ADNe).

Ces méthodes complémentaires permettent de suivre l'évolution de la répartition des aloses à l'échelle du bassin et d'identifier les secteurs les plus amont désormais colonisés par les géniteurs.

On dispose ainsi d'une vision concrète de la réponse des populations aux travaux engagés et des progrès réalisés en matière de reconquête des milieux par l'Alose.



Prélèvement ADNe © MRM

Les aloses progressent sur de nombreux cours d'eau

Les résultats acquis ces dernières années mettent en évidence plusieurs fronts de colonisation en nette progression, la plupart du temps très rapidement après la réalisation des travaux.

- Sur le bassin rhodanien, les aloses ont récemment étendu leur zone de répartition sur plusieurs affluents majeurs.
- Sur le Gardon, les géniteurs sont désormais observés à l'aval de Collias, soit près de 10 km en amont du front historique situé à Remoulins.
- Sur l'Ouvèze provençale, la remise en fonctionnement de la passe à poissons du seuil de confluence a permis aux aloses de gagner près de 8 km supplémentaires jusqu'au secteur de Bédarides.
- La progression est encore plus marquée sur la Cèze, où le signal ADNe est aujourd'hui détecté à l'aval des cascades du Sautadet, soit environ 20 km en amont des secteurs où les poissons étaient observés depuis plusieurs années à Chusclan.

Les fleuves côtiers méditerranéens ont eux aussi des résultats encourageants.

- Sur la Têt, les aloses sont désormais régulièrement détectées dans la traversée de Perpignan, plus de 12 km en amont de l'ancien verrou constitué par le seuil du pont de Canet-en-Roussillon.
- Sur le Vidourle, la restauration progressive des ouvrages de la zone d'action prioritaire permet aux géniteurs de recoloniser chaque année une quinzaine de kilomètres supplémentaires à l'amont de Saint-Laurent-d'Aigouze. Les reproductions observées à Villetelle et les détections ADNe jusqu'à l'aval du seuil de la Roque d'Aubais témoignent de cette nouvelle répartition.

Des questionnements sur certains côtières

Si les travaux de restauration permettent souvent une reconquête rapide des habitats, les fronts de migration peuvent également rester bloqués lorsque certains ouvrages sont mal entretenus, mal conçus ou font face à des événements hydrologiques majeurs.

Pour exemple, les suivis mettent en évidence plusieurs situations à surveiller :

- Sur l'Orb et l'Hérault, aucune progression significative des fronts de colonisation n'est observée malgré des opérations de restauration de grande ampleur réalisées ces dernières années.
- Sur l'Aude, la progression des aloses reste limitée par le seuil de Moussoulens, dont la passe à poissons nécessite une reprise pour rétablir pleinement la continuité écologique.
- Sur l'Ardèche, la fonctionnalité de la passe à poissons de Saint-Martin-d'Ardèche est réduite par un atterrissement qui modifie les écoulements.
- Enfin, sur l'Argens, les crues récentes ont engravé la passe à poissons du seuil du Verteil, limitant actuellement la progression des géniteurs vers l'amont.



Enregistreur © MRM

Comportement des aloses à l'embouchure de l'Aude

L'Aude constitue aujourd'hui l'un des territoires les plus stratégiques pour la conservation de l'Alose de Méditerranée. Deuxième foyer de population du bassin Rhône-Méditerranée, ce fleuve côtier accueille chaque année de nombreux géniteurs venant s'y reproduire. Pourtant, si la reproduction de l'espèce est relativement bien suivie à l'aval de Moussoulens, sa phase marine demeure largement méconnue alors qu'elle représente près de 80 % de son cycle de vie.

Marquage des géniteurs par télémétrie Acoustique

Afin de combler cette lacune et évaluer l'intérêt des aires marines protégées, l'Office Français de la Biodiversité a mandaté les bureaux d'études Biotope, SCIMABIO interface et MRM pour tester le suivi des aloses par télémétrie acoustique.

Du 18 au 22 mai 2025, une campagne de capture et de marquage a été menée à l'aval du seuil de Moussoulens.

30 aloses ont été équipées d'émetteurs acoustiques grâce à la mobilisation d'une équipe de pêcheurs à la ligne. Les poissons ont été anesthésiés, puis équipés d'une marque acoustique interne avant d'être remis à l'eau.

Aucun incident ni aucune mortalité n'ont été observés, démontrant la faisabilité de cette technique validée préalablement par un comité d'éthique.



© BARBARO/BIOTOPE

Retour d'expérience à venir

Cinq hydrophones ont été déployés dans l'Aude et huit en mer afin de suivre les déplacements des poissons marqués.

L'autonomie des marques permet un suivi sur une année. On espère avoir des informations sur la répartition des aloses en mer et notamment vis à vis des aires marines protégées, ainsi que sur l'éventuel retour des aloses dans l'Aude lors de la saison de migration 2027 et pourquoi pas sur le franchissement du seuil de Moussoulens.

Cette démarche permettra de préciser la pertinence d'utiliser ce protocole pour l'étude comportementale des aloses à la fois en rivière et en mer où le réseau d'hydrophone connect Med est compatible avec les marques utilisées sur l'Aude.



© BERENGER/BIOTOPE

Les brèves



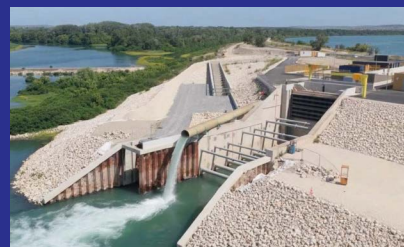
Flottang © MRM

Anguilles du Lez : un recrutement à la hausse

Depuis 2024, la Fédération de pêche de l'Hérault évalue la fonctionnalité des passes à anguilles aménagées sur six seuils du Lez aval. Une douzaine de flottangs, des pièges passifs spécifiquement conçus pour capturer les anguilles de petite taille, sont installés en aval des ouvrages, à raison de deux pièges par seuil. Ils sont relevés une à deux fois par semaine, d'avril à septembre.

Fin août 2026, plus de 1 000 anguilles avaient déjà été capturées, témoignant d'un recrutement à minima supérieur à celui observé lors des deux précédentes saisons, au cours desquelles environ 730 anguilles avaient été capturées au total.

Le suivi se poursuivra jusqu'en septembre. Les résultats permettront de mieux évaluer l'efficacité des passes à anguilles et leur contribution à la migration des jeunes anguilles vers l'amont du Lez.



Rhône : la Passe à poissons de Vallabrègues en service

Après plusieurs années de travaux, la nouvelle passe à poissons associée à la petite centrale hydroélectrique (PCH) de Vallabrègues est en eau depuis juin 2026. Avec ses 330 m de longueur, 46 bassins et près de 11 m de dénivelé, elle est implantée en rive droite du Rhône, en amont du barrage de Vallabrègues et à proximité de la confluence avec le Gardon. Elle est dimensionnée pour les grands migrateurs tels que l'aloise, l'anguille et la lamproie marine.

Cette mise en eau marque une étape importante pour la restauration de la continuité piscicole sur le bas Rhône. Un dispositif de vidéocomptage sera déployé en 2027 afin de suivre les poissons empruntant la passe, tandis qu'un suivi par RFID devrait permettre d'étudier les déplacements des aloses entre le Rhône et le Gardon.

Retrouvez toutes nos actualités sur www.migrateursrhonemediterranee.org

Avec le soutien financier de :



Le petit migrateur est publié par :

ASSOCIATION MIGRATEURS RHÔNE-MÉDITERRANÉE

ZI Nord, rue André Chamson, 13200 Arles

www.migrateursrhonemediterranee.org

Directeur et responsable de la publication : Luc ROSSI

Conception et réalisation : Géraldine VERDOT

Rédaction : Géraldine VERDOT, EPTB Gardons, SMAVD, EDF

ISSN 3001-8072

